

Le travail d'embellissement se finira très prochainement grâce aux offrandes que nous avons reçues.

Et maintenant nous redisons encore une fois *merci* à tant de bonnes volontés, connues et inconnues, qui nous ont si abondamment gratifiés de leurs aumônes depuis six ans.

Oui, merci et mille fois merci, et que Notre Dame du Cap vous le rende au centuple !!!.

Depuis le 25 Janvier 1912, nous avons encore reçu des cotisations volontaires pour l'embellissement de notre pèlerinage.

Ces cotisations, comme celles qui continueront à nous parvenir, seront affectées à la *restauration du Chemin de la Croix*.

Ce Chemin de la Croix a été installé sur la rive du St Laurent par les soins et selon les plans du R. P. Frédéric, que nos lecteurs et pèlerins connaissent tous.

La bénédiction solennelle en a été fêtée le 6 Septembre 1900, au milieu d'une immense concours de pèlerins.

Mais il ne faut pas oublier que les Stations, les Monuments, le Saint Sepulcre, tout cela est en bois, exposé sur notre côte à un vent qui ronge tout.

Aussi ce Chemin de la Croix se ressent-il des injures du temps, et il nous faut maintenant penser à lui rendre un air de jeunesse, à le restituer dans un état tel qu'il puisse, j'allais dire *éternellement* durer.

Ce Chemin de la Croix ainsi disposé sur le bord le plus escarpé du St Laurent donne lieu à de si imposantes manifestations de foi et de pénitence que nos pèlerins seront heureux d'apprendre cette nouvelle que nous leur annonçons aujourd'hui.

A cette restauration seront donc affectées les cotisations qui nous seront adressées.

\*.\*.\*

Nous ferons prochainement le relevé des documents concernant l'histoire de notre Sanctuaire. Notons pour aujourd'hui, qu'en Janvier 1912 nous n'y avons fait aucun exercice, parce que deux de nos frères convers, les frères Saintonge et Croteau, y travaillent à relever le plafond de la sacristie, à en aligner les murs et à la doter d'un beau plancher en bois franc.